

√
C o p i e .

Le Chef de l'Etat-major général

Berne, le 20 janvier 1950.

Personnelle et confidentielle.

Monsieur le Ministre Z e h n d e r ,
Chef des Affaires politiques,
Département politique fédéral,

B e r n e .

Monsieur le Ministre,

Vous avez eu l'obligeance de remettre au Colonel Frick, Chef de la Section des renseignements, la lettre personnelle et confidentielle que vous a adressée Monsieur le Ministre Feldscher de Vienne.

Je tiens à vous donner moi-même toutes précisions désirables concernant les allusions faites par votre représentant en Autriche.

Les relations entre notre Etat-major et les Troupes françaises d'occupation en Autriche se sont limitées à l'envoi de deux missions, l'une commandée par le Colonel-divisionnaire Brunner, l'autre par le Colonel-brigadier Tardent. C'est sur invitation de l'Etat-major français que nous avons délégué ces officiers qui ont ainsi eu l'occasion d'assister à des manoeuvres de troupes de montagne en hiver et à un exercice de parachutage en haute montagne.

L'envoi de ces missions avait suscité dans les milieux du Gouvernement autrichien certaines réactions que nous avons apprises par l'intermédiaire du Département politique. Nous nous sommes efforcés, dès lors, de nous distancer et d'éviter des contacts qui auraient pu, à la longue, porter ombrage à nos bonnes relations avec le Gouvernement autrichien.

Je tiens à préciser que les contacts ainsi établis ont été limités strictement à des problèmes d'ordre



technique et qu'aucun de nos officiers n'a eu l'occasion de discuter de problèmes relatifs à une entente militaire entre les troupes françaises en Autriche et notre Armée.

Il est vrai qu'il fut question, à un moment donné, d'une invitation du Général Béthouard lequel aurait manifesté le désir que je me rende en Autriche. Ce cas s'est limité à des démarches tout à fait officieuses au sujet desquelles ma position fut extrêmement nette, et les intermédiaires français ont parfaitement bien compris les raisons pour lesquelles je n'ai pu donner suite au voeu du Général Béthouard.

Je n'ai jamais eu connaissance d'une rencontre d'officiers français et suisses dans la région de Dijon et me permets d'être surpris que Monsieur le Ministre Feldscher puisse affirmer qu'elle ait eu lieu. Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Ministre, de vouloir bien prier Monsieur Feldscher de nous faire savoir de qui il tient un tel renseignement et de quels officiers il pouvait s'agir.

Etant donnée la nature confidentielle du document que vous avez confié au Colonel Frick, je vous réponds directement, sans passer par le Département militaire fédéral, pour le moment. Je vous saurais gré, toutefois, de porter la présente lettre à la connaissance du Chef du Département politique fédéral.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

LE CHEF DE L'ETAT-MAJOR GENERAL:

Annexe:

1 lettre personnelle et confidentielle en retour.

sig. Montmollin

Colonel Commandant de Corps de
Montmollin